

En ces temps difficiles de pandémie de Covid-19, de confinements et de couvre-feux, l'appartenance à la **grande famille que constitue la profession des Chirurgiens-dentistes** dans son ensemble trouve toute son importance pour sortir un peu de cet isolement forcé.

Proactifs et toujours sur la brèche durant la pandémie

Devant l'indigence de la gestion sanitaire par les politiques et leurs représentants en région, il a semblé primordial à notre Union des professionnels de santé Chirurgiens-Dentistes Libéraux de Bretagne – **URPS CDLB** :

- Dans un premier temps, d'établir une **logistique permettant d'équiper nos consœurs et nos confrères assurant la permanence des soins** lors de la période de fermeture de nos cabinets dentaires. **Les 4 Conseils départementaux de l'Ordre des chirurgiens-dentistes (CDO CD) ont en effet mis en place très rapidement une régulation dentaire** pendant cette fermeture forcée, qui a débouché sur une expérimentation. Les Ordres, l'Agence Régionale de Santé de Bretagne (ARS), l'Assurance Maladie, les acteurs de la régulation (SAMU-Centre 15, ...) et notre URPS CDLB avons convenu d'une organisation régionale, adaptée aux spécificités départementales. Notre URPS le réclamait depuis de longues années, et cette expérimentation a finalement vu le jour durant le premier confinement. **Patients, chirurgiens-dentistes d'astreinte et régulateurs, médecins régulateurs, institutions sanitaires : tout le monde y trouve aujourd'hui son compte.** Ce dispositif ayant fait l'unanimité, il a été reconduit pour 2021. Il reste maintenant à faire en sorte que cet « essai » se transforme en une activité pérenne, l'URPS CDLB s'y attachera.
- Presqu'en parallèle, d'**anticiper au mieux le retour des patients dans les cabinets**. Afin d'aider toutes nos équipes soignantes (consœurs, confrères, assistantes, assistants) à ouvrir leurs cabinets à la sortie du confinement, dans les meilleures conditions possibles. Nous nous sommes mués en logisticiens, gestionnaires de stocks, négociateurs, manutentionnaires, pour **commander et distribuer des EPI sur un maillage de 17 sites** répartis sur toute la région. Toutes ces tâches nous ont mobilisé **plus de 730 heures** et ont permis **d'équiper plus de 1320 confrères**.

Concomitamment, des syndicats arrachaient des aides exceptionnelles à la CARCDSF et à l'UNCAM, tout en mettant en place une plateforme d'entraide et de conseil sur les réseaux sociaux.

Confraternels et soudés

L'équipe bretonne de l'URPS CDLB a complètement pris la mesure de ses missions : ses **12 membres, en exercice dans les 4 départements bretons**, ont parfaitement assuré leur rôle de représentants des chirurgiens-dentistes libéraux auprès des institutionnels et des usagers. Nous nous impliquons dans l'organisation de l'offre de santé régionale, tout en nous attachant à développer et soutenir des projets ayant un intérêt direct pour les chirurgiens-dentistes libéraux, respectant en cela une **décision unanime du Conseil d'administration de l'URPS**.

Fidèle à ses principes, notre équipe utilise les compétences de chacun quelle que soit son étiquette syndicale, dans un respect mutuel et dans un esprit confraternel. Elle avance de concert avec les représentants de la profession : Conseils de l'Ordre départementaux et régional, Facultés dentaires (UFR d'Odontologie de Rennes et de Bretagne Occidentale à Brest), réseau Soins Dentaires Spécifiques

Bretagne (SDS), association de soins aux professionnels de la santé (SPS)... ainsi qu'avec les représentants des autres professions de santé.

Nous n'avons cessé d'insister auprès de l'ARS et des syndicats sur la **nécessaire mise à jour du zonage des CD**, trop obsolète (datant de 2014). Nous avons listé, à destination des étudiants et des futurs installés, les aides à l'installation et au maintien des praticiens dans les zones sous-dotées.

Chaque année, l'URPS présente ses missions aux étudiants de 6^{ème} année et participe aux jurys des Comités de sélection des CESP des 2 Facultés.

L'URPS souligne inlassablement l'**impact sur la santé publique** d'une démographie professionnelle inadaptée.

La priorité au dentaire avant tout

Au quotidien, les salariées et nous, élu.e.s, nous impliquons **en priorité dans des projets plus « dento-dentaires »**, en organisant des formations et des soirées d'information pour vous, praticiens : dépistage des cancers oraux, préparation de votre cessation d'activité, référentiel hygiène aseptie en cabinet en période covid-19, santé environnementale au cabinet dentaire...

Récemment, un **échange officiel avec le nouveau Directeur Général de l'ARS Bretagne**, M. MULLIEZ, accompagné de M. GOBY, son directeur de l'Offre de soins, a permis au Président et au Vice-Président de l'URPS CDLB d'évoquer toutes les problématiques brûlantes concernant la profession : **centres de soins dentaires « low cost », régulation des urgences dentaires, zonage des praticiens, gestion de la crise sanitaire, plateaux techniques intermédiaires accessibles aux libéraux...**, et ceci, sans langue de bois ! Nous pouvons remercier M. MULLIEZ pour cette écoute.

De plus, nous sommes l'une des **9 URPS Chirurgiens-Dentistes administratrices de l'Institut Inter-Régions de la Santé Orale - IIRSO**. Au-delà du recueil de données anonymisées auprès des praticiens et des patients, l'analyse pointue et la synthèse complète des enquêtes de l'IIRSO nous permettent de communiquer sur des chiffres récents et fiables relatifs à l'état buccodentaire de la population et aux besoins et envies professionnelles des praticiens. Ainsi, les **résultats obtenus appuient fortement nos argumentaires lors de réunions institutionnelles**, notamment avec l'ARS et l'Assurance Maladie.

A l'heure de la mise en place des projets de « SAS » (Service d'accès aux soins), véritable emplâtre sur une jambe de bois, l'URPS CDLB martèle que le fond du problème se trouve être le **nombre insuffisant de confrères sur certains secteurs**, la non prise en compte de la notion de « **praticien traitant** », l'**insuffisance de prévention**, la quasi absence d'éducation thérapeutique des patients (ETP), amenant ceux-ci à une certaine négligence, rendant de fait plus compliquées les prises en charge de situations jugées « urgentes » par eux.

La plus-value d'agir en pluriprofessionnel

Le stress communiqué par nos patients et les obligations multiples qui nous assaillent lors de notre activité rendent notre profession particulièrement vulnérable au **burn-out**. Nous promouvons les associations de soutien et d'écoute qui accompagnent les soignants en souffrance. Nous sommes particulièrement actifs au sein de la **Commission inter-URPS « Santé des soignants »**.

Force est de constater que, face aux changements de pratiques et d'aspirations des nouvelles générations, la coordination des soignants et leur travail en pluriprofessionnel semblent être des outils de simplification des exercices. Que la « structure de coordination » soit formalisée ou non : cabinets de groupe, **équipes de soins primaires (ESP)**, **maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP)**, **communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS)**... D'où notre **participation mensuelle**

assidue au Comité de pilotage des 10 URPS bretonnes - **Copil inter-URPS**. Ce travail en commun des URPS permet de prendre des positions partagées vis-à-vis des institutions et de rendre visibles des projets plus « mono-professionnels » auprès des autres soignants libéraux.

Lors de la constitution d'ESP, de MSP ou de CPTS, l'URPS CDLB, par son implication au sein de l'**association GECO Lib' Bretagne** (groupes libéraux d'exercice coordonné en santé), épaula les confrères qui s'y investissent. Nous y retrouvons des projets de santé concernant la prévention et la coordination autour du patient : **vaccination, dépistage de l'apnée du sommeil, nutrition**, coordination ville-hôpital pour des prises en charge spécifiques, prise en charge de patients fragiles, organisations des soins non programmés et des soins urgents...

Avec le projet pluriprofessionnel « **GECOVAX** » de promotion de la vaccination des soignants et des patients contre la **grippe saisonnière** et, depuis quelques mois, contre la **covid-19**, notre URPS CDLB s'est beaucoup investie. **Les chirurgiens-dentistes ont répondu massivement présents** aux sondages et aux demandes de kit promotionnel pour leurs cabinets.

Nous profitons pour rappeler que l'URPS CDLB s'implique financièrement dans le groupement de coopération sanitaire sur le numérique « **GCS e-Santé Bretagne** », **qui crée, déploie et promeut des outils numériques adaptés aux soignants, en Bretagne**. Cette adhésion vous donne à tous, praticiens libéraux bretons, l'accès à une **messagerie sécurisée homologuée** et à de nombreux logiciels utiles à votre exercice.

Tant à faire encore...

Nous sommes conscients qu'il nous reste encore beaucoup à faire, voici quelques exemples de grands dossiers à finaliser et déployer :

- Notre projet **Prévention Environnement Patients & Soignants - PEPS**, une expérimentation pionnière menée en 2019-2020, a proposé à plusieurs cabinets dentaires un accompagnement vers une **démarche personnalisée écoresponsable et de développement durable**. Les praticiens volontaires ont choisi les objectifs qu'ils voulaient atteindre, parmi la sobriété énergétique ; la démarche d'achat responsable ; la maîtrise de la qualité de l'air intérieur ; la gestion de l'eau ; la gestion des déchets ; ou encore le management et la communication à développer pour porter la démarche. 100 % des participants ont réduit leur impact écologique.

A présent, il nous faut travailler à **diffuser cette démarche** vers ceux, nombreux, intéressés. L'URPS des Podologues de Bretagne a ainsi entamé un projet similaire, suite au nôtre.

- Autre dossier qui tient à cœur l'ensemble des élus de votre URPS : la **mise à la disposition, pour des praticiens libéraux, de « Plateaux techniques hospitaliers »**, sur des créneaux leur permettant de prendre en charge leurs **patients à besoins spécifiques**. Cela, afin de répondre à vos nécessités de terrain, et pour mieux soigner vos patients. Ces plateaux, dans les hôpitaux de proximité et, *a minima*, dans chaque département, seraient pluriprofessionnels, donc accessibles aussi bien aux chirurgiens-dentistes qu'aux sages-femmes, dermatologues, ophtalmologistes, gynécologues et autres médecins spécialistes.

Travailler avec plusieurs professions de santé est gage de succès pour le déploiement de nos idées au niveau régional.

Un bilan d'activité des dernières années de mandature est en cours de finalisation, il vous sera transmis prochainement.

Pour l'URPS CDLB, le Président
Dr Dominique LE BRIZAULT